

Châteauneuf-le-Rouge, le 22/09/2017

Mme Emmanuelli ARG de la Gavotte 12 rue de la pinède 13790 Châteauneuf Le Rouge

Contact:

Elisabeth Desenepart 04.42.58.62.01 Fax: 04.42.58.65.59

<u>dgs@chateauneuflerouge.fr</u> N/Réf: MB/ED/ L 2017-073

Objet: votre courrier du 18 septembre 2017.

Madame la Présidente,

Je fais suite aussi rapidement que possible compte tenu de la situation à votre courrier.

Pour ce qui concerne la fibre, je partage en réalité les mêmes interrogations que vous. Ce que je sais et que nous avions indiqué sur notre site, il y a quelques mois, c'est que les travaux sont menés de manière erratique sur la base des anciennes armoires, les habitants d'un même quartier voire d'une même rue pouvant être raccordés sur des armoires différentes. Avant de recevoir votre courrier, j'ai relancé la société Orange pour tenter d'obtenir un planning ferme d'exécution des travaux quartier par quartier. J'espère pouvoir vous en dire plus d'ici quelques jours.

La construction des tennis n'est pas passée inaperçue (coloris); elle s'est déroulée sur une durée de 4 mois, c'est assez rapide mais on ne peut pas dire qu'il s'agit de délais « records ». Dans la cadre des réunions de la commission éco hameau, il avait été décidé que deux courts seraient construits par la municipalité, quatre autres par le promoteur. Le tennis club négréliens semble satisfait de pouvoir disposer d'ores et déjà de ces deux courts supplémentaires. Un permis de construire a été délivré il y a quelques jours à la société Agir promotion pour la construction de 61 logements, de 4 courts de tennis, de vestiaires et des locaux de stockage pour les services municipaux et associations en sous-sol des immeubles. La commune restera maître d'ouvrage de la salle de sports multi activités.

Dans le cadre du plu, vous aurez l'occasion de le découvrir lors de la réunion publique du mois d'octobre ou novembre, nous nous sommes fixés comme objectif la réalisation d'un nouveau rond-point sur l'ancienne nationale pour faciliter les entrées et sorties dans le lotissement.

Vous ne m'interrogez pas sur ce point mais je tenais à vous indiquer concernant les accès, que j'avais aussi missionné une société pour raboter les excroissances des racines des pins au niveau des abris bus.

Pour les lampadaires, effectivement il était temps de les faire remplacer. Nous avons investi dans des leds de manière à améliorer la sécurité.

Pour les sangliers, nous ne sommes malheureusement pas destinataire des compte rendus d'intervention des lieutenants de louveterie qui sont uniquement transmis au préfet. Je sais cependant que plusieurs sangliers, environ dix, ont été abattus depuis la fin du mois d'août sur la commune. Nos démarches auprès des services de l'Etat n'ont cependant pas été vaines et le lieutenant de louveterie va pouvoir réaliser dans les jours qui viennent des tirs de nuit. La saison de chasse vient de s'ouvrir et nous espérons qu'elle contribuera également à faire diminuer la surpopulation constatée.

J'ai bien noté la réunion de votre conseil d'administration à la fin du mois raison pour laquelle je vous adresse ce courrier dans les meilleurs délais.

Je reste à la disposition de votre association et de manière plus générale de l'ensemble des habitants de la Gavotte pour toute information complémentaire et vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma considération distinguée.

Le Maire, Michel Bou